|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| AMR 53/7999/2024 – Venezuela - 29 avril 2024 | | |
| FURTHER INFORMATION | URGENT ACTION | FI UA 096/23-3 |
| Des détenu·e·s sont victimes d’une négligence critique | | |
| VENEZUELA | | |

Depuis février 2024, Juan Carlos Marrufo endure des conditions inhumaines de détention à la prison vénézuélienne Rodeo I, ayant été placé en détention arbitraire motivée par des considérations politiques depuis mars 2019. En plus d’être placé à l’isolement et de manquer d’eau potable, il est également privé d’examens et de traitements médicaux. María Auxiliadora Delgado, son épouse également détenue depuis plus de cinq ans, a besoin d’examens médicaux sans délai. Emirlendris Benitez, arrêtée arbitrairement en août 2018, souffre de pathologies liées aux actes de torture qu’elle a subis et a besoin d’interventions chirurgicales immédiates. Nous demandons à la ministre Celsa Bautista de veiller à ce que ces détenu·e·s reçoivent des soins médicaux sans plus attendre.

COMPLÉMENT D’INFORMATION

Emirlendris Benítez est une mère, une sœur et une commerçante vénézuélienne. Le 5 août 2018, elle a été arrêtée de manière arbitraire pour des motifs forgés de toutes pièces. Les autorités l’ont associée à tort à des actes de violence commis contre de hauts responsables politiques au Venezuela. Cette accusation ne repose sur aucune preuve, et elle affirme catégoriquement qu’elle n’a rien à voir avec ces événements. En détention, elle a été soumise à des actes de torture alors qu’elle était enceinte. Quelques semaines après son arrestation, elle a été transférée de force dans un établissement médical et sa grossesse a été interrompue à son insu et sans son consentement. Du fait des actes de torture auxquels elle a été soumise, elle aura longtemps besoin d’un fauteuil roulant pour se déplacer. En 2022, elle a été condamnée à 30 ans de prison par un tribunal dont les décisions sont partiales et motivées par des considérations politiques. Emirlendris Benítez n’aurait jamais dû être placée en détention, car tout indique que les charges retenues à son encontre sont à caractère politique. La peine très lourde prononcée contre elle doit par ailleurs être annulée et elle doit être immédiatement libérée.

Juan Carlos Marrufo et María Auxiliadora Delgado ont été arrêtés le 19 mars 2019 par la Direction générale du contre-renseignement militaire (DGCIM). C’est un couple marié et binational : il a la nationalité espagnole, et elle, italienne. Avant leur arrestation, ils avaient décidé de recourir à un traitement de fécondation in vitro (FIV). Leur seul lien avec des infractions pénales semble se résumer au fait que María Auxiliadora est la sœur d’un militaire à la retraite, qui serait lié à une attaque contre Nicolás Maduro. Ils sont non seulement victimes de détention arbitraire, mais sont également privés de leur projet de fonder une famille.

María Auxiliadora et Juan Carlos ont été détenus par la Direction générale du contre-renseignement militaire (DGCIM) au centre de détention dans le quartier de Boleíta, à Caracas, durant les premières années. Depuis, María Auxiliadora a été transférée au centre de l’INOF à Caracas le 10 avril 2024, tandis que Juan Carlos a été transféré à la prison désignée sous le nom Rodeo I. Selon certaines informations, dans le cadre des conditions de détention à Rodeo I, les détenus sont placés à l’isolement pendant les 30 premiers jours (dans le cadre d’une «période de réflexion»), les visiteurs familiaux portent des cagoules, les détenus doivent dormir sur des lits en béton, assistent à leurs audiences par visioconférence en l’absence de leurs avocats, et sont privés d’accès à l’eau potable ou à des produits d’hygiène de base, ce qui peut s’apparenter à de la torture.

Leur détention n’est pas un cas isolé. Elle s’inscrit dans un contexte de recours généralisé et systématique aux détentions arbitraires – entre autres crimes de droit international et violations des droits humains – contre les personnes considérées comme critiques à l’égard du gouvernement de Nicolas Maduro, qui pourrait constituer un crime contre l’humanité. Parmi les autres victimes de détention arbitraire figurent notamment le défenseur des droits humains et prisonnier d’opinion Javier Tarazona, détenu depuis juillet 2021, et le défenseur des droits humains Rocío San Miguel, qui a été soumis à une disparition forcée pendant cinq jours et continue d’être détenu depuis le 9 février 2024. D’après Foro Penal, une ONG vénézuélienne, on dénombre plus de 15 800 détentions arbitraires à caractère politique entre 2014 et 2023.

Les organisations de la société civile sont la cible de menaces systémiques de la part des autorités au Venezuela. Le gouvernement de Nicolás Maduro ne cesse de harceler, de poursuivre et de censurer les militant·e·s et les organisations de la société civile œuvrant pour protéger les droits des Vénézuélien·ne·s face à une crise humanitaire complexe et une profonde crise des droits humains qui pousse un nombre record d’entre eux à fuir le pays en quête de sécurité et de protection. En novembre 2023, plus de 7,72 millions de personnes avaient fui le pays, soit 25 % de la population totale du Venezuela.

Depuis 2020, quatre rapports de la Mission internationale indépendante d’établissement des faits sur la République bolivarienne du Venezuela ont fourni des informations détaillées sur des centaines de cas d’exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de détentions arbitraires, d’actes de torture et d’autres traitements cruels, inhumains ou dégradants commis dans le pays depuis 2014, ainsi que d’exemples d’instrumentalisation de la justice par le gouvernement dans le cadre de sa politique répressive, en concluant que ces graves violations des droits humains pourraient constituer des crimes contre l’humanité.

PASSEZ À L’ACTION

* Envoyez un appel courtois en utilisant vos propres mots ou en vous inspirant du **modèle de lettre** à la **page 2**.
* Merci d'agir dans les plus brefs délais, avant le **28 juin** 2024.
* Langue(s) préférée(s): **espagnol\*.** Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.
* **INFO ENVOIS PAR POSTE**: L’envoi de lettres est possible dans presque tous les pays. Veuillez vous renseigner auprès de la Poste si des lettres sont actuellement envoyées   
  au pays de destination. Faute de quoi, envoyez-la par e-mail, fax ou les médias sociaux (si disponibles) et/ou via l'ambassade avec la demande de transmission. Merci beaucoup !

|  |  |
| --- | --- |
| APPELS À | COPIES À |
| ⮡ Le service postal est inopérant au Venezuela  Ministre des Affaires carcérales  Celsa Bautista Ontiveros Minister of Penitentiary Affairs  Ministerio del Poder Popular para Asuntos Penitenciarios Avenida Venezuela, Edificio Platinum, Urbanización El Rosal, Municipio Chacao,  Caracas, Venezuela  **Le meilleur moyen d'atteindre la cible:**  **Twitter/X: @CelsaBautistaO** | Ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela Case Postale 237, 3097 Liebefeld  Fax: 031 371 64 69 E-mail: [embajada@embavenez-suiza.ch](mailto:embajada@embavenez-suiza.ch) |
| ⭢ \***Modèle de lettre en espagnol** et guide **réseaux sociaux**voir sur : [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch) 🔍**UA 096/23** ou **AMR 53/7999/2024** | |

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Celsa Bautista Ontiveros  
Minister of Penitentiary Affairs

Ministerio del Poder Popular para Asuntos Penitenciarios  
Avenida Venezuela, Edificio Platinum, Urbanización El Rosal, Municipio Chacao, Caracas, Venezuela

**Twitter/X: @CelsaBautistaO**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame la Ministre,

**Depuis des mois, au Venezuela, les autorités ont suspendu les soins médicaux pour les victimes de détention arbitraire à caractère politique Emirlendris Benítez, María Auxiliadora Delgado et Juan Carlos Marrufo**. Leur sécurité et leur santé ne peuvent plus attendre et il est en votre pouvoir de faire en sorte qu’ils reçoivent immédiatement des soins médicaux et que leur vie soit protégée.

Emirlendris Benítez purge actuellement une peine injuste de 30 ans de prison à l’INOF, la prison pour femmes de Los Teques, à Caracas (Venezuela), après avoir été arbitrairement détenue et soumise à la torture en août 2018. María Auxiliadora se trouve elle aussi incarcérée à l’INOF, détenue depuis mars 2019, tout comme son époux, Juan Carlos Marrufo, détenu par vos services à la prison Rodeo I, récemment reconstruite. Tous trois se trouvent entre vos mains et sous votre responsabilité.

Plus précisément, Emirlendris Benítez a besoin immédiatement d’interventions chirurgicales pour soigner les problèmes de santé découlant directement de la torture et des violences fondées sur le genre qui lui ont été infligées après son arrestation inique. María Auxiliadora attend de bénéficier d’une imagerie médicale et de dépistage dont elle a besoin pour prévenir et soigner une maladie mettant sa vie en danger.

Juan Carlos Marrufo, arrêté pour la première fois le 19 mars 2019 par la Direction générale du contre-renseignement militaire (DGCIM), tout comme sa femme, María Auxiliadora Delgado, a été transféré de manière inattendue à la prison de Rodeo I au mois de février. Les conditions dans cette prison sont très inquiétantes et pourraient s’apparenter à des actes de torture et des mauvais traitements.

**Emirlendris Benítez, Juan Carlos Marrufo et María Auxiliadora Delgado doivent être libérés immédiatement et sans condition. Dans l’attente de leur libération, il vous incombe de protéger leur vie et leur santé. Je vous prie instamment de leur donner accès de toute urgence à des soins médicaux appropriés et de confiance, notamment à des examens de dépistage et à des traitements.**

Veuillez agréer, Madame la ministre, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Bolivarienne du Venezuela, Case Postale 237, 3097 Liebefeld

Fax: 031 371 64 69 / E-mail: embajada@embavenez-suiza.ch